

**Évaluation mi-parcours de la
Stratégie de développement durable d'Industrie Canada
(SDD III) pour 2003-2006**

**Réponse de la direction
Avril 2006**

Contexte

Industrie Canada a chargé Bytown Consulting d'entreprendre une évaluation mi-parcours de sa troisième Stratégie de développement durable (SDD III), soit sa stratégie pour 2003-2006, et de faire le point sur la SDD II. La méthode d'évaluation adoptée a consisté en une étude de documents, un examen de la documentation ministérielle contenant les résultats de la surveillance d'activités et l'information à ce sujet, et des entrevues avec des cadres et des employés d'Industrie Canada ainsi qu'avec les intervenants du secteur privé qui participent aux stratégies de DD du Ministère ou qui connaissent ces stratégies.

Le rapport examine les enseignements tirés de la SDD III, y compris sa conception et son exécution. L'évaluation permet de répondre à la question de recherche suivante : Quelles sont les leçons retenues, fondées sur les facteurs qui pourraient avoir facilité la mise en oeuvre de la SDD III ou lui avoir nuï?

Questions de l'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation mi-parcours, on a posé les questions de recherche clés suivantes :

1. Quelle est la pertinence de la SDD III d'IC pour les objectifs de développement durable du gouvernement?
2. La SDD III est-elle conforme au mandat du Ministère? En quoi les éléments du plan d'action de la SDD III sont-ils liés aux objectifs stratégiques d'IC?
3. Dans quelle mesure la SDD III a-t-elle permis d'atteindre des résultats novateurs favorisant le développement durable? Quels résultats obtient-elle en ce qui a trait à la commercialisation et à l'adoption accrues d'outils écoefficaces?
4. Dans quelle mesure la SDD III a-t-elle atteint les objectifs du Ministère et de la collectivité en matière de développement durable? Quels résultats obtient-elle en ce qui a trait à l'utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités?
5. Dans quelle mesure la SDD III atteint-elle les objectifs de renforcement des capacités d'IC? Quels résultats obtient-elle en ce qui a trait à l'amélioration du système de gestion du développement durable d'IC, y compris l'intégration d'objectifs de développement durable dans la prise de décisions, l'élaboration et l'exécution des politiques, des opérations et des plans ministériels?

6. La SDD III a-t-elle eu des répercussions non voulues (positives ou négatives)?
7. Les initiatives de la SDD III sont-elles rentables?
8. Quelles sont les leçons retenues, fondées sur les facteurs qui pourraient avoir facilité la mise en oeuvre de la SDD III ou lui avoir nu?

Recommandations

1) **Réaliser des progrès** — *Industrie Canada devrait veiller à ce que le nombre d'éléments du plan d'action de la SDD IV demeure raisonnable, en tablant sur les leçons apprises de la SDD III, où des éléments du plan d'action ont pu être fusionnés et passer de 58 dans la SDD II à 32 dans la SDD III.*

Réponse de la direction : Nous sommes d'accord.

Bien que nous n'ayons pas encore établi d'éléments précis à inclure dans le plan d'action de la quatrième Stratégie de développement durable d'IC (2006-2009), nous prévoyons que leur nombre sera semblable à celui de la SDD III.

2) **Dialogue interministériel** — *Pour favoriser l'adoption d'une approche plus « centrée sur les gens » durant la SDD IV, il est recommandé que les responsables de la SDD IV organisent des séminaires périodiques (peut-être une fois par année) pour inviter les participants et les centres de responsabilité à transmettre leurs résultats, et à profiter des synergies du dialogue professionnel et interdisciplinaire qui s'ensuivra.*

Réponse de la direction : Nous sommes d'accord.

IC continuera d'offrir un cours de formation sur le DD, des séminaires internes et externes, des séances d'échange d'information sur des éléments précis du plan d'action de la SDD IV, et tiendra des réunions régulières du Comité de coordination du développement durable du Ministère afin d'intégrer davantage les pratiques de DD à ses activités.

3) **Rapports** — *Une fois un élément du plan d'action achevé, le centre de responsabilité devrait rédiger un rapport cumulatif portant sur les principales mesures de rendement et les résultats escomptés de cet élément.*

Réponse de la direction : Nous sommes d'accord.

IC a amélioré son cadre de mesure du rendement et de présentation de rapports pour la SDD IV en demandant aux centres de responsabilité de faire rapport sur les principales mesures de rendement et les principaux résultats escomptés pour les éléments du plan d'action à reporter (p. ex., ceux qui figurent dans les SDD I, II et III), pour que des évaluations cumulatives puissent alors être effectuées.

4) **Partenariats** — *Industrie Canada devrait continuer à tabler sur les incidences positives de ses partenariats établis à l'aide d'éléments du plan d'action pour faire progresser le développement durable.*

Réponse de la direction : Nous sommes d'accord.

Le Ministère continuera à tirer parti des partenariats interministériels et du Portefeuille d'IC qu'il a conclus au cours de ses trois dernières stratégies afin de faire progresser le programme de la SDD IV.

5) **Prévoir les exigences d'une évaluation cumulative des SDD I, II et III** — *Il faudrait systématiquement établir un répertoire des rapports sur les succès et les études de cas, en déterminant les leçons dégagées et les pratiques exemplaires tirées du plan d'action de la SDD.*

Réponse de la direction : Nous sommes d'accord.

IC invitera plus fortement les directions générales concernées à produire des rapports sur les succès et des études de cas en ce qui concerne l'exécution du plan d'action de la SDD IV, et fera davantage connaître son site sur le développement durable (www.strategis.ic.gc.ca/sd) afin de mieux communiquer cette information à ses intervenants.